

Initiatives parlementaires

des accidents grâce à divers programmes visant à lutter contre l'alcool au volant. Nous avons écouté le message et chaussé nos chaussures de marche, nos patins et nos skis, tout cela en vue de mener une vie plus saine et plus équilibrée.

Il y a eu des réalisations extraordinaires dans le domaine de la recherche et dans le taux de réussite des transplantations, des opérations chirurgicales et des programmes de réadaptation. Ce sont autant de signes d'intérêt pour la santé et de respect de la santé sous toutes ses formes.

Les mesures de santé et de sécurité comptent pour beaucoup dans l'objectif que nous nous fixons d'un avenir sans accidents ni causes d'infirmité ni, bien sûr, de décès dans le milieu de travail.

Le Centre d'hygiène et de sécurité au travail a joué un rôle majeur et voudrait poursuivre son oeuvre. J'ai donc été consterné d'apprendre que des projets du gouvernement limiteraient considérablement le travail remarquable du Centre.

On lui demande de survivre pendant deux ans sans financement public. Ces compressions budgétaires, qui sont un signe incontestable de mépris envers les Canadiens, s'ajoutent à la longue liste de toutes celles que ce gouvernement inepte leur demande d'accepter.

On nous dit de chercher les fonds ailleurs. C'est à peu près le discours que le ministre du Travail a tenu au conseil d'administration du Centre. Sans préciser, il a dit que le Centre pouvait par une foule de moyens devenir autosuffisant d'ici quelques années. Il devrait savoir que les autres sources de financement ne sont pas nombreuses, comme il le prétend, mais limitées.

Partout au Canada, on est à la recherche de fonds pour de grandes causes. Celle-ci en est une. Une multitude de personnes tentent de recueillir des fonds pour les universités ou d'autres cause, comme le tomodynamomètre dont on s'occupe dans ma circonscription. À mon avis, les fonds dépensés au Centre pour la prévention d'accidents rapporteraient gros à tous les Canadiens et permettraient au gouvernement et, partant, aux contribuables, de faire des économies considérables.

La levée de fonds prend du temps. Il faudrait affecter du personnel, dont on a grand besoin ailleurs, à la mise sur pied des programmes de souscription. La difficulté

serait d'autant plus grande que de nombreuses compressions ont été imposées dans les services essentiels.

Nous avons des raisons de nous demander quel genre de levée de fonds on pourrait envisager. Le Parti libéral a clairement compris que le financement du Centre incombaît au gouvernement central et il continue de penser de la sorte.

Lorsque la création du Centre a été débattue à la Chambre en 1978, le ministre du Travail de l'époque, l'honorable John Munro, a clairement expliqué que le Centre était censé être financé par le gouvernement fédéral. Le gouvernement demande-t-il maintenant à la population d'accepter qu'il rompe sa promesse? Le gouvernement met-il la santé des Canadiens en péril à cause de sa mauvaise gestion des recettes? Malheureusement, la réponse aux deux questions est oui.

Je prie instamment le gouvernement mettre en balance les répercussions des compressions proposées et les avantages du maintien du soutien financier pour un organisme qui assure un service primordial aux travailleurs, à leurs familles et leurs employeurs, ce qui, en même temps, rehausse l'image du Canada à l'étranger et améliore la santé des Canadiens.

[Français]

M. Gilles Bernier (Beauce): Madame la Présidente, le Plan d'entreprise du Centre canadien d'hygiène et de santé du travail vise à rencontrer un objectif fondamental: celui de s'autofinancer. Afin d'atteindre ce but financier, le Centre tient compte du milieu et du contexte actuels de la santé et de la sécurité au travail au Canada et comprend, par exemple, les stratégies proposées suivantes:

Les activités de financement du Centre doivent surtout porter sur son mandat fondamental, qui consiste à influencer sur la santé et la sécurité au travail à ce moment-ci, et non pas à poursuivre des objectifs connexes. Les objectifs poursuivis doivent produire un résultat positif d'ici les prochaines années et ne pas viser de nouveaux objectifs. Le Centre canadien d'hygiène et de santé du travail doit concentrer ses efforts sur quelques initiatives susceptibles de produire des recettes et tirer parti de nouvelles initiatives lorsque les ressources le permettent. Le Centre doit mettre à profit sa combinaison unique de connaissances techniques en matière de santé et de sécurité au travail et de technologie de l'information.

• (1350)

Un élément important de la stratégie à court terme du Centre doit être de développer les marchés des produits et services existants. Le Centre canadien d'hygiène et de santé du travail doit également mettre au point des produits et services qui se rapportent aux aspects de son